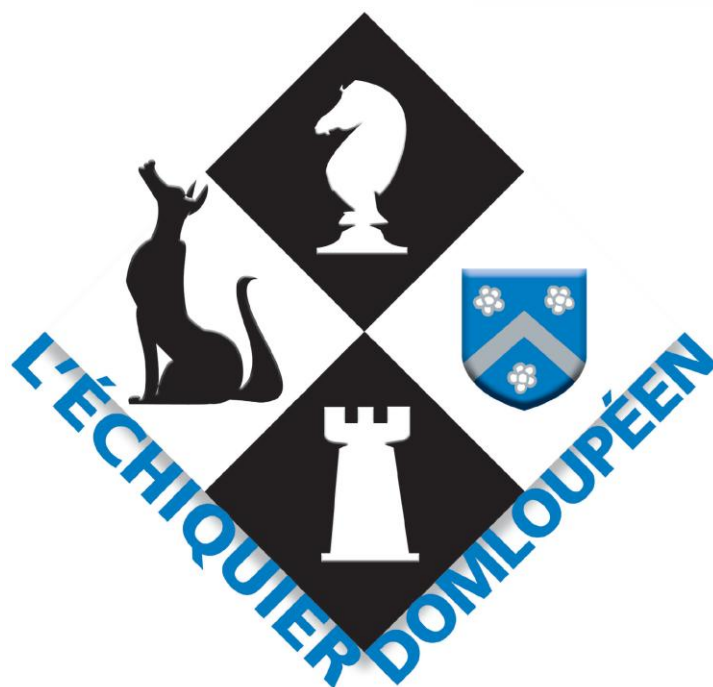


Initiation aux échecs pour les CP-CE1

septembre-octobre 2011



Mél : domloup@echecs35.fr
Tél : 06 77 93 95 21 (Pascal Aubry)

<http://domloup.echecs35.fr>

L'Échiquier Domloupéen s'est vu décerner en 2010 le label
CLUB FORMATEUR de la F.F.E.
pour les efforts effectués depuis 2007 en matière de formation,
notamment à destination des jeunes.

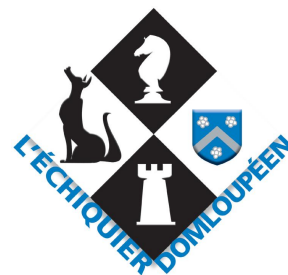


L'ÉCHIQUIER DOMLOUPÉEN

Association « loi 1901 » affiliée à la Fédération Française des Échecs
<http://domloup.echecs35.fr> – domloup@echecs35.fr
Allée de l'étang – 35410 DOMLOUP



Pour favoriser la diffusion du jeu d'échecs, l'Echiquier Domloupéen organise un cycle d'initiation à destination des jeunes en CP et CE1(*) au début de l'année scolaire 2011-2012.



(*) GS et CE2 selon places disponibles.



Les séances d'initiation ont lieu au local du club : la salle Caïssa de Domloup, du nom de la déesse des échecs.

Le déroulement typique des séances est le suivant :

- 15 minutes d'explications
- 15 minutes d'exercices
- 30 minutes de jeu dirigé



L'ÉCHIQUIER DOMLOUPÉEN

Association « loi 1901 » affiliée à la Fédération Française des Échecs
<http://domloup.echecs35.fr> – domloup@echecs35.fr
Allée de l'étang – 35410 DOMLOUP



Les séances sont animées par Simon LE MAREC, entraîneur de l'Echiquier Domloupéen.

Le cycle d'initiation comprend **cinq séances d'une heure**, le mercredi après-midi :

- 21 septembre : déplacement des pions
- 28 septembre : déplacements des pièces (1)
- 5 septembre : déplacement des pièces (2)
- 12 octobre : le roi et la dame
- 19 octobre : échec, échec et mat

Deux créneaux horaires sont possibles :

- de 16h00 à 17h00
- de 17h15 à 18h15

La participation demandée est de 5€ pour les cinq séances, elle est remboursée si les jeunes choisissent de continuer l'apprentissage au sein de l'Echiquier Domloupéen.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !

Simon LE MAREC, licencié à l'Echiquier Domloupéen, est professionnel du jeu d'échecs. Entraîneur et animateur diplômé de la Fédération Française des Echecs, il a en charge depuis 2008 l'entraînement des deux équipes fanion du club en championnat de France : les équipes adultes et jeunes, qui évoluent respectivement en Nationale 3 et Nationale 2.



L'ÉCHIQUIER DOMLOUPÉEN

Association « loi 1901 » affiliée à la Fédération Française des Échecs
<http://domloup.echecs35.fr> – domloup@echecs35.fr
Allée de l'étang – 35410 DOMLOUP



Les échecs et l'école

Le Ministère de l'Éducation Nationale a signé le 15 février 2007 une convention avec la Fédération Française des Echecs. Cette convention place la pratique des échecs au coeur d'une démarche novatrice en matière d'évolution des apprentissages scolaires. Elle marque également une étape importante dans le développement du jeu d'échecs.



« ...nous savons qu'une telle pratique est bonne pour l'enfant, nous savons aussi qu'elle est une excellente méthode d'apprentissage des règles de comportement, de respect de concentration, de fair-play. Il y a un point commun entre l'éducation civique et l'exercice d'un jeu : c'est justement le respect de la règle, c'est même bien plus que le respect de la règle, c'est le respect de l'autre ! »

Gilles De Robien,
Ministre de
l'Éducation
Nationale.

Le jeu d'échecs est particulièrement apprécié des enseignants et des parents d'élèves pour ses capacités à « **solliciter et stimuler le raisonnement logique** », qui favorise les apprentissages fondamentaux. De l'avis de nombreux enseignants, il développe les facultés de concentration et contribue à améliorer sensiblement « l'attitude » en classe. Il reste néanmoins un pur jeu, d'abord ressenti et recherché comme tel par les enfants, pour son aspect totalement ludique.



La convention entre la Fédération Française des Echecs et le Ministère de l'Éducation Nationale a été renouvelée le 31 janvier 2011.



L'ÉCHIQUIER DOMLOUPÉEN

Association « loi 1901 » affiliée à la Fédération Française des Echecs
<http://domloup.echecs35.fr> – domloup@echecs35.fr
Allée de l'étang – 35410 DOMLOUP

